



**ARRETE FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS ADMIS A L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE
TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE – SESSION 2022**

**Spécialité : Bâtiment, Travaux Publics, Voirie et Réseaux Divers
Mécanique, Electromécanique**

Le Président du Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Alpes,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu l'ordonnance n°2020-351 du 27 mars 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19,
Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,
Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique territoriale,
Vu le décret n°2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B,
Vu le décret n°2020-437 du 16 avril 2020 modifié pris pour l'application des articles 5 et 6 de l'ordonnance n°2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,
Vu le décret n°2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales de concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,
Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
Vu le décret n° 2007-114 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus aux articles 11 et 26 du décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006,
Vu le calendrier régional des concours et examens organisés en région Provence Alpes côte d'Azur, arrêté suite au recensement régional des besoins prévisionnels des collectivités,
Considérant les demandes d'organisation de l'examen d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe formulé par des collectivités territoriales et des établissements publics de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Vu l'arrêté d'ouverture pris en date du 9 juillet 2021,
Vu l'arrêté des élaborateur et correcteurs pris en date du 7 janvier 2022,
Vu l'arrêté fixant la liste des candidats admis à concourir pris en date du 7 janvier 2022,
Vu l'arrêté fixant la date, l'heure, et le lieu de l'épreuve d'admissibilité pris en date du 7 janvier 2022,
Vu l'arrêté fixant la liste des membres de jury pris en date du 13 janvier 2022,
Vu le procès-verbal de la réunion d'admissibilité du 25 mars 2022,
Vu l'arrêté fixant la liste des candidats admissibles à cet examen pris en date du 25 mars 2022,
Vu l'arrêté des examinateurs de cet examen – spécialité BTP VRD, pris en date 23 août 2022,
Vu l'arrêté des examinateurs de cet examen – spécialité « Mécanique, Electromécanique », pris en date du 11 octobre 2022,
Vu le procès-verbal de la réunion d'admission du 17 octobre 2022

ARRETE

Article 1 :

La liste des candidats admis à l'examen professionnel d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe – session 2022 est jointe au présent arrêté.

Article 2 :

Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication.

Accusé de réception en préfecture
005-280500075-20221116-22_00547-AR
Date de télétransmission : 16/11/2022
Date de réception préfecture : 16/11/2022



**CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
HAUTES ALPES
SERVICE CONCOURS**

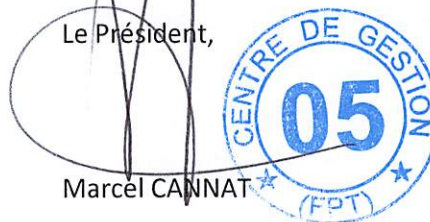
Article 3 :

Ampliation du présent arrêté est adressée à Madame la Préfète du Département des Hautes-Alpes

Fait à Gap, le 21 octobre 2022

Le Président,

Marcel CANNAT





PAR ORDRE ALPHABETIQUE

Accusé de réception en préfecture
004-23060075-20221122-BOSESA
Date de télétransmission : 16/11/2022
Date de réception préfecture : 16/11/2022



**CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
HAUTES ALPES
SERVICE CONCOURS**

Civilité	NOM Prénom candidat	Spécialité
Monsieur	LERIQUE Frédéric Philippe	Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers
Monsieur	LIONS Sylvain	Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers
Monsieur	LOMBART Manuel Charles, Sébastien	Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers
Monsieur	MAHIOUT Anthony	Mécanique, électromécanique
Monsieur	MAROTTE Yoann	Mécanique, électromécanique
Monsieur	MARQUET Romain Daniel, Jaccky	Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers
Monsieur	MAS Mathieu	Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers
Monsieur	MAZADE Jean-David	Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers
Monsieur	MICHEL Eric	Mécanique, électromécanique
Monsieur	MONZONIS Jimmy	Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers
Monsieur	MOULINIER Xavier Luc	Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers
Monsieur	NEVES Nelson Theodore	Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers
Monsieur	OUJJAT Icham Sofiane	Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers
Monsieur	PINET Christopher	Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers
Monsieur	REY Romain Francis, Gérard	Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers
Monsieur	RIQUENA Anthony	Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers
Monsieur	RYCKAERT Michael	Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers
Monsieur	SANTORO Vincent	Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers
Monsieur	SOLER Rémi	Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers
Monsieur	TOURTAY Guillaume Roger, Andre	Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers
Monsieur	VERGUET Gregory	Mécanique, électromécanique

47 candidats